

35-64 ans (19 % contre 38 %). Cette montée du niveau de formation a particulièrement profité aux femmes : 17 % des femmes de 25 à 34 ans sont sans diplôme contre 40 % de leurs aînées. Désormais, parmi les 25-34 ans, 61 % possèdent le baccalauréat, contre 34 % des 35-64 ans. Toujours parmi les 25-34 ans, 43 % des femmes et 35 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Dans toutes les régions, à l'exception de la Guyane, la part des sans-diplôme est nettement plus faible parmi les 25-34 ans que chez leurs aînés. Cette baisse est la plus forte à la Réunion, où quatre jeunes sur dix sont toutefois sans diplôme (*cartes 2 et 3*). C'est en Bretagne que la proportion de jeunes sans diplôme est la plus faible (moins de 11 %), et en Guyane qu'elle est la plus élevée (58 %).

Dans la plupart des régions métropolitaines, les jeunes possèdent plus rarement que leurs aînés un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP). En Alsace, où ces formations étaient très répandues, seuls 25 % des jeunes possèdent un CAP ou un BEP. Ils sont aujourd'hui plus nombreux à poursuivre vers un baccalauréat professionnel. La Basse-Normandie est désormais la région où la proportion de titulaires de CAP ou de BEP parmi les jeunes est la plus forte (28 %) ; l'Île-de-France et la Guyane, celles où cette proportion est la plus faible (14 %).

Dans la plupart des régions, un jeune sur cinq a cessé sa scolarité après l'obtention du baccalauréat, voire même un sur quatre dans le Limousin et en Bretagne. Bien que l'enseignement supérieur se développe dans toutes les régions, les disparités régionales sont fortes en matière de formation chez les jeunes. L'Île-de-France dépasse largement les autres régions pour la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur long parmi les 25-34 ans (33 %). L'offre de formation à ce niveau est très développée et les opportunités d'insertion sur le marché du travail sont nombreuses. Viennent ensuite Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Paca, mais avec des proportions de dix points inférieures à l'Île-de-France. À l'inverse, dans les Dom et en Champagne-Ardenne, Basse-Normandie et Bourgogne, la part des diplômés de l'enseignement supérieur long est faible (moins de 14 %).

Des emplois plus qualifiés pour les jeunes en Île-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes

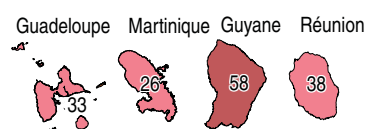
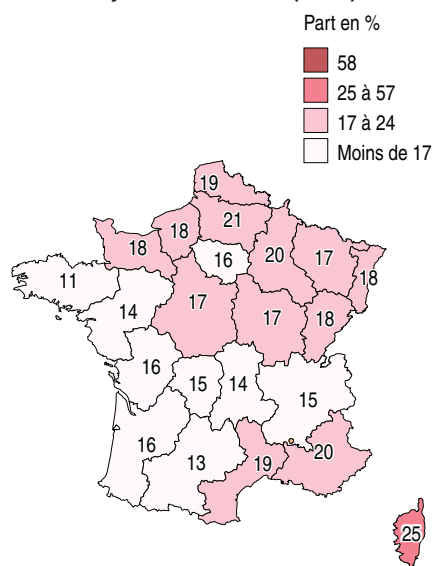
Selon l'enquête Emploi, parmi les 25-34 ans, les trois quarts des diplômés du supérieur occupent une profession intermédiaire ou un poste de cadre, alors que 72 % des titulaires d'un baccalauréat, BEP ou CAP sont ouvriers ou employés. Ce constat reste vrai dans la quasi-totalité des régions métropolitaines. La Bretagne et l'Île-de-France se distinguent. En Bretagne, 40 % des jeunes possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, tandis que seuls 39 % occupent un emploi de cadre ou une profession intermédiaire (*cartes 4 et 5*). Cette région compte une forte proportion de jeunes diplômés du supérieur court (23 %) et peu de diplômés du supérieur long (17 %). À diplôme donné, le niveau des emplois occupés est plus élevé en Île-de-France. Dans cette région, 51 % des jeunes de 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur mais 58 % occupent une profession intermédiaire ou un emploi de cadre.

Dans les Dom, moins de 27 % des

jeunes possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur. Le chômage des 25-34 ans y est élevé, mais lorsqu'ils sont en emploi, celui-ci est presque aussi qualifié qu'en métropole : plus du tiers occupent alors une profession intermédiaire ou un poste de cadre.

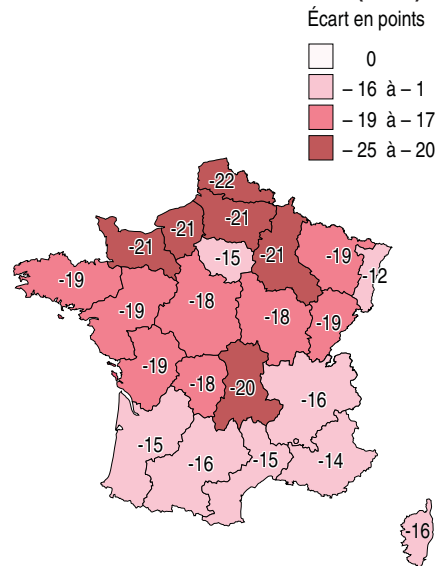
À niveau de diplôme égal, l'emploi occupé dépend de l'activité économique des régions. Parmi les jeunes titulaires de CAP ou BEP, plus de la moitié sont ouvriers en Franche-Comté, Alsace, Pays de la Loire et Champagne-Ardenne, où le secteur industriel tient une place importante ; près de 40 % sont employés en Corse, Paca, Languedoc-Roussillon, Île-de-France et dans les Dom, où le secteur tertiaire est très développé. L'Île-de-France offre beaucoup plus d'opportunités d'occuper une profession intermédiaire ou un poste de cadre que les autres régions. 31 % des bacheliers de 25 à 34 ans exercent une profession intermédiaire en Île-de-France, contre 20 % en Limousin et en Auvergne. Parmi les diplômés du supérieur long, 64 % des 25-34 ans sont cadres en Île-de-France, contre 47 % en province.

② Part des sans-diplôme parmi les 25-34 ans ayant quitté le système éducatif (2005)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de la population 2004-2007.

③ Écart entre la part des sans-diplôme parmi les 25-34 ans et les 35-64 ans (2005)



Note de lecture : en Rhône-Alpes, la part des sans-diplôme est inférieure de 16 points chez les 25-34 ans comparativement aux 35-64 ans.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de la population 2004-2007.

Selon la région, la formation joue un rôle plus ou moins protecteur contre le chômage

Certains jeunes sans diplôme sont éloignés du marché du travail : 23 % d'entre eux sont inactifs contre moins de 10 % des diplômés, selon l'enquête Emploi. Le taux d'activité (*définitions*) des jeunes hommes est très élevé dès lors qu'ils possèdent un diplôme, alors que celui des jeunes femmes augmente avec le niveau de diplôme. Au total, parmi les 25-34 ans, 96 % des hommes et 82 % des femmes ayant terminé leurs études sont actifs.

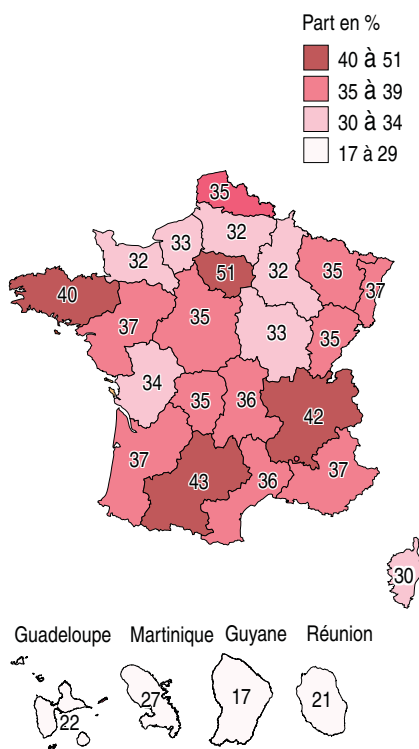
Selon le recensement de la population, le taux d'activité des jeunes hommes varie peu selon la région. Les taux d'activité féminins sont plus hétérogènes. Ils sont les plus faibles en Guyane (66 % chez les 25-34 ans), à la Réunion (76 %), en Corse et dans le Nord - Pas-de-Calais (80 % dans ces deux régions). La proportion des jeunes femmes en activité atteint en revanche 90 % en Île-de-France, Bretagne et Pays de la Loire.

Le taux de chômage (*définitions*) s'élève à 10 % en 2005 chez les 25-34 ans, selon l'enquête Emploi. Il décroît rapidement avec le niveau de diplôme, passant de 19 % chez les jeunes actifs sans diplôme à 7 % pour les jeunes diplômés du supérieur long. Cette tendance est perceptible sur tout le territoire mais le diplôme a souvent un effet plus protecteur lorsque le chômage est élevé dans la région. Cet effet protecteur joue essentiellement à partir du baccalauréat. D'après le recensement, en Nord - Pas-de-Calais par exemple, les jeunes actifs sans diplôme sont quatre fois plus souvent au chômage que les diplômés de l'enseignement supérieur. La tendance est la même dans les Dom. À l'inverse, le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale en Languedoc-Roussillon et Paca, quel que soit le niveau de diplôme.

Bien que plus diplômées, les jeunes femmes ont un taux de chômage plus élevé que leurs homologues masculins (11 % contre 9 %, selon l'enquête Emploi), mais les écarts s'atténuent avec le niveau de diplôme. Dans le

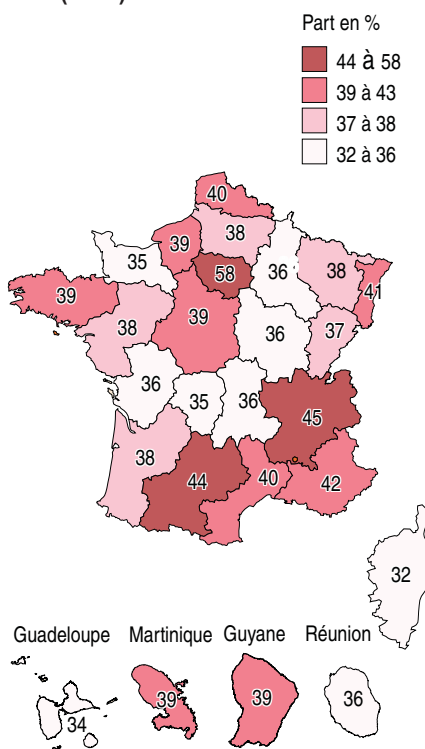
second degré professionnel, elles choisissent souvent des spécialités des services à l'issue desquelles l'insertion professionnelle est difficile. Dans les Dom et en Corse, le taux de chômage des jeunes femmes est nettement supérieur à celui des jeunes hommes (plus de six points d'écart). En Île-de-France et dans le Limousin, le risque de chômage chez les jeunes femmes est proche de celui des hommes. En matière de chômage de l'ensemble des femmes (toutes classes d'âges confondues), les disparités régionales s'amenuisent lorsque le niveau de diplôme augmente. C'est ainsi qu'en Guyane, 58 % des actives sans diplôme sont au chômage (contre 14 % en Bretagne), tandis que le taux de chômage des femmes diplômées de l'enseignement supérieur long y est parmi les plus faibles (6 %, contre 11 % en Languedoc-Roussillon où il est le plus élevé).

④ Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans ayant quitté le système éducatif (2005)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de la population 2004-2007.

⑤ Part des professions intermédiaires et des cadres parmi les 25-34 ans ayant quitté le système éducatif (2005)



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de la population 2004-2007.

Formation et emploi des jeunes : sept grands types de région

En Guyane, les jeunes sont les moins formés : 60 % n'ont aucun diplôme et rares sont ceux qui poursuivent leurs études supérieures dans le département. Parmi les 25-34 ans qui ont terminé leurs études, 66 % des femmes et 80 % des hommes seulement sont présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Le taux de chômage est élevé, particulièrement chez les jeunes femmes. Les jeunes qui travaillent ont cependant des emplois relativement qualifiés, près de la moitié des jeunes femmes occupant une profession intermédiaire ou un poste de cadre.

Dans les autres Dom et en Corse, la situation des jeunes est moins difficile. Toutefois, la part des jeunes sans diplôme ou au chômage reste relativement élevée. Dans ce groupe, c'est à la Réunion que la situation des jeunes est la moins favorable : 38 % n'ont pas de diplôme et 25 % seulement poursuivent des études à la Réunion entre 20 et 24 ans. En Corse, le taux de chômage des jeunes est plus réduit que dans les Dom mais il reste assez élevé chez les jeunes femmes.

Sur le continent, les régions Nord - Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon et Provence - Alpes - Côte d'Azur se

distinguent par un taux de chômage supérieur au taux métropolitain, notamment chez les jeunes. Les jeunes femmes y accèdent plus souvent que dans les autres régions de province à des postes de cadre ou à des professions intermédiaires (43 à 45 %).

Le taux de chômage des jeunes est relativement faible en Alsace, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Picardie, Haute et Basse-Normandie. Ces régions comptent une part de titulaires de CAP et de BEP supérieure à la moyenne, mais les jeunes y font rarement des études supérieures longues. L'industrie reste relativement présente et offre donc des débouchés professionnels aux jeunes diplômés de l'enseignement technique court.

En Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Pays de la Loire, Limousin et Poitou-Charentes, le taux de chômage des jeunes est également inférieur à la moyenne nationale. Les jeunes sont rarement sans diplôme, beaucoup possèdent un CAP, un BEP ou un baccalauréat. Dans ce groupe, la Bretagne compte une proportion de jeunes sans diplôme particulièrement faible (11 %).

Comme dans les régions précédentes, en Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées les jeunes sont rarement sans diplôme ou au chômage. Mais ils font plus souvent des études supérieures longues et occupent des emplois plus qualifiés.

Enfin se distingue l'Île-de-France qui accueille 40 % des chercheurs du pays et de nombreux sièges d'entreprise. Dans cette région, les jeunes de 20 à 24 ans sont fréquemment scolarisés, notamment les filles (50 %). Parmi les

25-34 ans, un tiers possède un diplôme de l'enseignement supérieur long contre un sur cinq en France. La majorité des jeunes occupe une profession intermédiaire ou un emploi de cadre.

Sources

Les données nationales présentées sont issues de l'enquête Emploi 2005 et portent sur la France métropolitaine. Les données régionales proviennent du cumul des quatre premières enquêtes annuelles de recensement de la population (2004 à 2007) réalisées en métropole et dans les Dom ; elles décrivent une situation moyenne à la mi-2005.

Dans cette étude, les résultats du recensement ne sont exploités que sur la population des ménages (hors habitations mobiles, sans-abri, maisons de retraite, internats, etc.), soit 98 % de la population totale. L'enquête Emploi porte uniquement sur cette population. Dans le recensement, les étudiants mineurs sont comptés chez leurs parents même lorsqu'ils logent en cité universitaire. Une chambre louée par un étudiant majeur est considérée comme sa résidence principale. Il est domicilié à son lieu d'études et non chez ses parents.

Définitions

Le **taux de scolarisation** est le rapport entre la population inscrite dans un établissement d'enseignement et la population totale. Il est calculé sur la population des ménages, et donc sans prendre en compte la population domiciliée en internat (y compris résidences universitaires).

Les « **sans-diplôme** » désignent les personnes n'ayant obtenu aucun diplôme ou titulaires du certificat d'études primaires ou du diplôme national du brevet. Par ailleurs, dans cette étude, les diplômes cités correspondent au plus haut niveau de diplôme

obtenu et recouvrent tous les diplômes de niveau équivalent (par exemple, les brevets professionnels ou de technicien sont inclus dans la catégorie « baccalauréat »). Le **taux d'activité** est le rapport entre la population active et la population totale, non inscrite dans un établissement d'enseignement. Usuellement, ce taux est calculé sur l'ensemble de la population des 15 ans et plus.

Le **taux de chômage** est le rapport entre la population au chômage et la population active. Dans les enquêtes du recensement, sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées « chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) » sauf si elles ont déclaré ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif) diffère de celle du Bureau international du travail (BIT), utilisée dans l'enquête Emploi.

Bibliographie

Marchand O., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire », *Insee Première* n° 1117, janvier 2007.

Léger F., « Les sorties sans qualification : la baisse se poursuit », *Note d'information* 08-05, Depp, janvier 2008.

« L'état de l'École, de la maternelle à l'enseignement supérieur » n° 17, Depp, ministère de l'Éducation nationale et ministère de la Recherche, octobre 2007.

Couppié T., Gasquet C., Lopez A., « Les sept premières années de vie active de la Génération 98. Entre insertion et débuts de carrière », *Bref* n° 234, Céreq, octobre 2006.

Julien P., « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », *Insee Première* n° 840, mars 2002.

« Bilan Formation Emploi », *Insee Références*, édition 2009.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : RPV
Code Sage IP091219
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2009

